

Recommandations pour les personnes dites contacts à risque d'une personne diagnostiquée MKP (possible non testée, probable ou confirmée) (27/07/2022)

- Vous pouvez bénéficier d'une vaccination en post-exposition.

Nous vous recommandons pour cela, de prendre contact avec le service d'infectiologie du département où vous vivez actuellement.

Le vaccin doit être administré idéalement dans les 4 jours après le contact à risque et au maximum 14 jours plus tard (schéma à deux doses ou 3 pour les personnes immunodéprimées, espacées de 28 jours).

La vaccination ne confère pas une protection immédiate, aussi il est important de continuer à éviter tout contact à risque avec une personne infectée par le virus Monkeypox ou suspectée de l'être.

Corse du Sud : secrétariat unité d'infectiologie 04 95 29 94 53 sec.ufri@ch-ajaccio.fr

Haute Corse : secrétariat unité d'infectiologie 04 95 59 11 04 infectiologie@ch-bastia.fr

- Les personnes identifiées contacts à risque ne sont pas tenues de respecter une période d'isolement, tant qu'elles restent asymptomatiques.

Il est recommandé de surveiller deux fois par jour la température, ainsi que l'apparition de symptômes qui peuvent être évocateurs de la maladie (boutons sur le corps (au niveau du sexe ou de l'anus, sur le visage, dans la bouche, sur les paumes des mains, les plantes des pieds, sur le buste ou les membres), ganglions enflés et douloureux sous la mâchoire, sur le cou ou sur l'aîne), maux de gorge, maux de tête, douleurs musculaires, fatigue, ...) et cela pendant 3 semaines après le dernier contact à risque avec le cas confirmé.

L'objectif étant de pouvoir mettre en place le plus précocement possible les mesures barrières (isolement, port du masque notamment), et de bénéficier d'un test de dépistage si cela est nécessaire.

Néanmoins, pour votre parfaite information, en parallèle des recommandations nationales, l'ECDC propose que les contacts à risque appliquent des mesures barrières afin de limiter la circulation virale :

- hygiène des mains rigoureuse,
- des mesures de prévention contre les infections respiratoires (port du masque chirurgical),
- une abstinence sexuelle pendant 21 jours après la dernière exposition à risque,
- éviter les contacts avec les personnes à risque de forme grave (personnes immunodéprimées, les jeunes enfants et les femmes enceintes)
- et éviter les contacts directs avec les animaux (durant 21j après la dernière exposition).

En cas de fièvre ou d'éruption, nous vous recommandons d'appeler votre médecin traitant ou le 116 117 ou le centre 15 (ne pas vous présenter directement aux urgences)

L'équipe du service de veille et sécurité sanitaire de l'ARS assure un suivi téléphonique une fois par semaine, afin de s'assurer de l'absence de symptômes ou de toute aggravation de votre état de santé.